

Conditions générales relatives à l'utilisation de la tpf card

1. Généralités

Les présentes conditions générales règlent les relations entre le client et les transports publics fribourgeois (TPF) SA (ci-après : TPF).

Le client accepte les conditions générales des TPF et s'engage à les respecter.

2. Acquisition de la tpf card

La tpf card est vendue sur demande auprès des guichets TPF ou des partenaires agréés.

3. Utilisation et chargement de la tpf card

La tpf card est réservée à l'achat de billets de transports aux distributeurs automatiques TPF ou aux points de vente des TPF.

Pour effectuer les achats ou activer les fonctionnalités désirées, la tpf card doit être présentée devant le dispositif de lecteur de carte prévu à cet effet sur les distributeurs automatiques TPF.

Le chargement ou la recharge de la tpf card peut se faire directement aux distributeurs automatiques TPF, aux guichets TPF ou dans les bus régionaux TPF.

La tpf card ne remplace pas les autres moyens de paiement disponibles. En cas de non-fonctionnement de la tpf card, son détenteur doit s'acquitter du paiement de l'achat effectué avec les autres moyens de paiement.

4. Solde

Le solde de la carte peut être consulté à tout moment aux distributeurs automatiques TPF.

5. Intérêts

Aucun intérêt n'est versé sur l'avoir disponible sur la tpf card.

6. Validité de la tpf card

La tpf card est valide 36 (trente-six) mois à compter de sa première initialisation.

7. Echéance et renouvellement de la tpf card

Si un crédit est encore disponible sur la tpf card à l'échéance de sa date de validité, le client peut requérir dans un délai de 6 (six) mois auprès des guichets TPF que le solde de la carte échue soit transféré sur une nouvelle carte. Passé ce délai, le solde est perdu pour le client.

La tpf card n'est plus utilisable à son échéance et doit être remplacée.

8. Remboursement de la tpf card

Suite à l'achat d'un abonnement général ou d'un abonnement annuel Frimobil, le client peut obtenir le remboursement du solde de la tpf card s'il en fait la demande dans un délai de 3 (trois) mois à compter du début de validité de l'abonnement.

Aucun autre remboursement ne sera accordé.

9. Remplacement de la tpf card

La tpf card endommagée ou défectueuse qui ne peut plus être lue par le lecteur du distributeur automatique TPF peut être remplacée aux guichets TPF contre restitution de la carte endommagée ou défectueuse.

10. Diligence

Le client doit conserver avec soin la tpf card et la protéger de toute utilisation abusive par des tiers. Le client accepte toutes les transactions effectuées avec sa tpf card et assume toutes les conséquences de son utilisation.

11. Responsabilité

La tpf card est anonyme. Les TPF n'assument aucune responsabilité en cas de perte ou de vol de la tpf card. Le solde de la tpf card n'est pas remplacé en cas de perte ou de vol de la carte.

Les TPF déclinent toute responsabilité pour les dommages dont le client pourrait être victime suite à des interruptions du système, des dérangements, des interventions illégales dans les réseaux de transmission ou d'autres irrégularités. Les TPF se réservent le droit de bloquer cette prestation sans en indiquer les motifs s'ils constataient des risques pour la sécurité.

12. Confiscation de la tpf card

Le personnel autorisé des TPF peut confisquer la tpf card s'il soupçonne qu'elle est employée de manière frauduleuse. Si la tpf card est confisquée dans ces circonstances, le crédit disponible restant n'est pas remboursé.

13. For et droit applicable

Le droit suisse est applicable. Le for juridique est la ville de Fribourg. Sont réservées les dispositions légales obligatoires.

14. Modification et complément

Les TPF se réservent le droit de modifier en tout temps les présentes conditions générales. La version en vigueur peut être consultée sur www.tpf.ch ou être demandée à n'importe quel guichet TPF. Par leur publication par les TPF, le client accepte la version en vigueur des présentes conditions générales. En cas de doute ou de divergences entre les versions allemande ou française, la version française des conditions générales fait foi.

Etat au 1^{er} novembre 2014.

Transports publics fribourgeois SA
Rue Louis-d'Afry 2 – Case postale 1536 – 1701 Fribourg